COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE NATATION

REGLEMENT CHALLENGE « VAL D'OISE »

2021 / 2022

MAÎTRES

SOMMAIRE :

1. Règlement :
2. Engagements :
    a. Engagements sur Extranat
    b. Droits d'engagement
    c. Forfaits
3. Officiels :
    a. Réforme des grades d'officiels
    b. Le jury
    c. Observations
4. Classement et attribution des points
5. Récompenses
    a. Clubs
    b. Relais
    c. Individuelles
6. Organisation
7. Support médical
8. Programme

1. REGLEMENT :

Conforme aux règlements FINA, LEN et FFN.

Pour participer au challenge et à l'attribution des points du Challenge lors d'une réunion :

- Le club devra faire partie du département du Val d'Oise.
- Les participants devront obligatoirement être licenciés à la FFN
- Les relais mixtes seront constitués obligatoirement de 2 dames + 2 messieurs (4x50m NL et 4x50m 4N) du même club.
- **Nouveau : des relais messieurs (4x50m NL et 4x50m 4N) pourront être constitués par les clubs, à condition de ne pas porter préjudice à leurs propres relais mixtes.**
- **Même disposition pour les dames**
- Chaque nageuse et chaque nageur, ne pourra participer au maximum qu'à 2 épreuves individuelles et qu'à un seul relais par réunion
- Les nageuses ou nageurs engagés dans les relais devront obligatoirement avoir participé à au moins une course individuelle au cours de la réunion.

- Il n'y a pas de grille qualificative de temps : aucun temps d'engagement limite ne sera imposé.
- Un Club n'est pas tenu de participer à toutes les réunions pour pouvoir être classé au Challenge Départemental.

2. ENGAGEMENTS :

a. Engagements sur Extranat

Les engagements individuels ainsi que la composition des relais, devront être saisis sur
EXTRANAT : le dernier délai fixé étant le mardi soir précédant la compétition.

b. Droits d'engagements :
   - 3.00 € par course individuelle
   - 5.00 € par relais
   - 15.00€ engagement sur place (sous réserve de place disponible)

Pour les clubs hors Val d'Oise, les droits d'engagement devront être impérativement réglés avant la compétition sous peine de ne pouvoir y participer.

En cas d'engagements sur place, les nageurs seront hors classement et n'entreront pas dans le challenge départemental (sauf si la commission peut les entrer en début de compétition en fonction de leur nombre).

c. Forfaits :
   - Déclaré à la table — 6.00€ par course individuelle ; *(6.00 € pour les hors VO)*
   - Non déclaré à la table — 15.00 € ; *(15.00 € pour les hors VO)*
   - Forfait d'un club non déclaré — 70.00€

Pour des raisons évidentes d'organisation, les forfaits de dernière minute devront être déclarés le jour de la compétition au plus tard 15 minutes avant le début des épreuves. Aucun remboursement des droits d'engagements ne sera effectué.

Les fichiers informatiques, les fiches de course et un buzzer, seront à la disposition des Clubs organisateurs à partir du vendredi qui précède la compétition (à retirer dans les locaux du CD95).

Un forfait de 3.20 € par nageur participant, sera remboursé aux Clubs organisateurs pour couvrir leurs frais de 3ème mi-temps.
Le CD 95 aura à sa charge l'achat des récompenses (médailles, coupes, trophées).

3. OFFICIELS :

a. Réforme des grades d'officiels :

À la suite de la réforme des grades d'officiels les poste pouvant être occupé par les officiels sont :

Titres d'officiel	Poste pouvant être occupés
Officiel C (ancien grade)	Chronométreur
Chronométreur (nouveau grade)	Chronométreur Juge à l'arrivé
Officiel B (ancien grade)	Chronométreur Juge à l'arrivé Juge de Virage
Juge (nouveau grade)	Chronométreur Juge à l'arrivé Juge de Virage Juge de nage
Starter (nouveau grade)	Chronométreur Juge à l'arrivé Juge de Virage Juge de nage Starter
Officiel A (ancien grade)	Chronométreur Juge à l'arrivé Juge de Virage Juge de nage Starter Superviseur Juge Arbitre
Juge arbitre (nouveau grade)	Chronométreur Juge à l'arrivé Juge de Virage Juge de nage Starter Superviseur Juge Arbitre

Les conditions de passage des anciens titres vers les nouveaux sont dans la circulaire de la FFN en ligne sur le site du comité départemental :

http://valdoise.ffnatation.fr/rsc/1633/fichiers/dossiers/1833.pdf

b. Le jury

Le jury (juge arbitre, starter, juges de nages) sera composé par la commission des officiels du CD95.

Le Club organisateur devra s'assurer de la présence d'un nombre suffisant d'officiels 'B' et 'C' pour la rencontre.

Pour toutes les compétitions, les clubs doivent présenter un ou plusieurs officiels :

- 1 à 2 nageurs : pas d'officiel obligatoire
- 3 à 6 nageurs : 1 officiel obligatoire
- 7 à 20 nageurs : 2 officiels obligatoires
- 21 nageurs et plus : 3 officiels obligatoires ou 2 officiels dont 1 A

Pour non présentation d'officiel ou non-respect des règles ci-dessus, le club encourt une pénalité tarifaire. Le barème des pénalités est le suivant :

- **Si aucun officiel n'est présenté par le club sur la compétition** : 50 € pour le premier officiel manquant et 15 € pour chacun des suivants.
- **Si au moins un officiel du club est présent** : 25€ de pénalité pour le premier officiel manquant et 15€ pour chacun des suivants

Dans le cas où la commission désigne un officiel A sur une compétition, où son club n'est pas engagé, il pourra être comptabilisé comme représentant son club dans une autre compétition se déroulant le même jour.

Tout officiel doit être licencié pour pouvoir officier lors des compétitions. Il devra présenter son attestation d'officiel au juge arbitre.

Les candidats Officiels A sont comptés dans le quota des officiels du club, ainsi que les officiels en formation pour passer d'un ancien grade vers un nouveau grade suite à la réforme.

c. Observations :

Le juge arbitre, peut, avant le début de la réunion, intégrer à son jury un officiel qui participe en tant que nageur maître, à la compétition.

Cette disposition exceptionnelle peut permettre de compléter un jury parfois trop juste ou de pourvoir un poste vacant.

4. CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES POINTS :

A l'issue de chaque réunion, la commission départementale des maîtres établira le décompte des points de chaque club participant.

Le classement par point du Challenge et le Tableau des Records mis à jour seront diffusés sur le site du comité départemental.

Points de performance individuels :

- **- 5** points au 1er de chaque épreuve individuelle dans chaque catégorie (C1 à C15)
- **3** points au 2ème de chaque épreuve individuelle, dans chaque catégorie (C1 à C15)
- **2** points au 3ème de chaque épreuve individuelle, dans chaque catégorie (C1 à C15)
-

Classement des clubs :

Le classement se fera aux points par rapport à la place et selon le barème suivant :

Pour les épreuves individuelles :

- **12** points au 1er de chaque catégorie
- **10** points au 2ème de chaque catégorie
- **8** points au 3ème de chaque catégorie
- **6** points au 4ème de chaque catégorie
- **4** points 5ème de chaque catégorie

- **3** points au 6ème de chaque catégorie
- **2** points au 7ème
- **1** point au 8ème de chaque catégorie

Pour les relais :

- **7** points au relais **mixte 4** points au relais **H ou D,** arrivés 1er dans chaque catégorie
- **5** points au relais **mixte 2** points au relais **H ou D,** arrivés 2e dans chaque catégorie
- **3** points au relais **mixte 1** point au relais **H ou D,** arrivés 3e dans chaque catégorie

5. RECOMPENSES :

a. Clubs :

Le « Trophée Départemental du Challenge 95 des MAITRES » sera remis, à l'issue de la 4ème soirée, au club ayant totalisé le plus de points au cours des 4 réunions du Challenge**.**

Note : *Ce trophée sera remis en jeu l'année suivante par le Club détenteur. Il pourra être conservé définitivement par le Club qui le remportera durant trois années consécutives.*

b. Relais :

A chaque réunion, les nageuses et nageurs participant aux relais classés 1er, 2ème et 3ème, se verront remettre des médailles.

c. Individuelles :

C'est le total des points acquis à chaque réunion par un nageur (quelle que soit l'épreuve nagée) qui servira à la remise des récompenses individuelles. Le minimum des points requis, pour recevoir une récompense, est de **15 points,** le maximum étant de 40 points (8 épreuves gagnées à 5 points).

Ces trophées seront remis à l'issue de la 4ème soirée **aux nageurs présents : ils ne seront pas remis aux nageurs représentants d'autres nageurs qui se seraient éclipsés de la soirée avant la remise des trophées.**

A chaque réunion, une médaille sera remise à la meilleure nageuse et au meilleur nageur à l'addition des points à la table de cotation des épreuves (individuelles) nagées pour chaque catégorie.

6. ORGANISATION :

- L'établissement des classements est à la charge de la commission départementale des Maîtres.
- Les clubs organisateurs devront faire en sorte que la compétition soit fluide et devront prendre toutes dispositions pour diminuer les temps-morts. **Le speaker devra s'employer à ne pas faire perdre de temps à la compétition.**
- **La sono utilisée doit être de bonne qualité** afin que les participants puissent entendre facilement les appels pour les courses, les noms des nageurs au départ, les annonces de disqualification, etc…
- **Une ambiance musicale est toujours la bienvenue !**
- Il est souhaitable **que 2 personnes** soient à la saisie des résultats (annonces, saisies, contrôles édition et diffusion)

7. SUPPORT MEDICAL :

- Afin de garantir une intervention rapide des secours en cas d'incident ou d'accident corporel, il est demandé aux clubs organisateurs de ces réunions sportives, de prendre un soin tout particulier dans l'organisation du support médical et de la diffusion de l'alerte.
- Il est indispensable lors de ces épreuves, qu'un MNS ou secouriste, sachant utiliser les appareils d'aide respiratoire et connaissant parfaitement les consignes d'appel et d'interventions des secours, soit présent au bord du bassin.

8. PROGRAMME :

SOIRÉE N°1

Lieu : Soisy Montmorency (8 couloirs)

Date : Samedi 11 décembre 2021

Horaires :

- Ouverture des portes : 17h00 (à confirmer)
- Début des épreuves : 18h00 (à confirmer)

ÉPREUVES	
1	200 m Brasse
2	50 m Nage libre
3	200 m Dos
4	50 m Papillon
5	200 m Nage Libre
6	50 m Brasse
7	200 m 4 Nage
8	50 m Dos
Pause	
9	Relais 4X 50 m 4 Nages (Mixtes)
10	Relais 4X50 m Nage libre (Mixtes)
11	Relais 4X 50 m 4 Nages (Dames)
12	Relais 4X 50 m Nage Libre (Dames)
13	Relais 4X 50 m 4 Nages (Messieurs)
14	Relais 4X 50 m Nage Libre (Messieurs)

SOIRÉE N°2

Lieu : Franconville (6 couloirs)

Date : Samedi 12 février 2022

Horaires :

- Ouverture des portes : 17h00 (à confirmer)
- Début des épreuves : 18h00 (à confirmer)

ÉPREUVES	
1	100 m Nage Libre
2	50 m Brasse
3	100 m Papillon
4	50 m Dos
5	100 m Brasse
6	50 m Nage Libre
7	100 m Dos
8	100 m 4 Nages
Pause	
9	Relais 4X 50 m 4 Nages (Mixtes)
10	Relais 4X50 m Nage libre (Mixtes)
11	Relais 4X 50 m 4 Nages (Dames)
12	Relais 4X 50 m Nage Libre (Dames)
13	Relais 4X 50 m 4 Nages (Messieurs)
14	Relais 4X 50 m Nage Libre (Messieurs)

SOIRÉE N°3

Lieu : Villiers le Bel (6 couloirs)

Date : Samedi 2 avril 2022

Horaires :

- Ouverture des portes : 17h00 (à confirmer)
- Début des épreuves : 18h00 (à confirmer)

ÉPREUVES	
1	100 m 4 Nages
2	50 m Papillon
3	100 m Nage libre
4	50 m Dos
5	100 m Brasse
6	50 m Nage Libre
7	100 m Dos
8	50 m Brasse
9	100 m Papillon
Pause	
9	Relais 4X 50 m 4 Nages (Mixtes)
10	Relais 4X50 m Nage libre (Mixtes)
11	Relais 4X 50 m 4 Nages (Dames)
12	Relais 4X 50 m Nage Libre (Dames)
13	Relais 4X 50 m 4 Nages (Messieurs)
14	Relais 4X 50 m Nage Libre (Messieurs)

SOIRÉE N°4

Lieu : Saint Leu la Foret (4 couloirs)

Date : Samedi 4 juin 2022

Horaires :

- Ouverture des portes : 17h00 (à confirmer)
- Début des épreuves : 18h00 (à confirmer)

ÉPREUVES	
1	100 m Brasse
2	50 m Nage Libre
3	50 m Dos
4	50 m Papillon
5	50 m Brasse
6	100 m Nage Libre
Pause	
9	Relais 4X 50 m 4 Nages (Mixtes)
10	Relais 4X50 m Nage libre (Mixtes)
11	Relais 4X 50 m 4 Nages (Dames)
12	Relais 4X 50 m Nage Libre (Dames)
13	Relais 4X 50 m 4 Nages (Messieurs)
14	Relais 4X 50 m Nage Libre (Messieurs)